

# Conseil Economique et Social

## Forum sur la Coopération pour le Développement 2012

### Symposium de Haut-niveau

Bamako, Mali – 5-6 Mai 2011

#### AIDE MEMOIRE

### « Orienter la coopération pour le développement vers les OMD: efficacité et résultats »

#### I. Contexte

Le Sommet Mondial des Nations Unies en 2005 a invité le Conseil économique et social à convoquer un *Forum de haut niveau sur la Coopération pour le Développement* (FCD) pour *considérer les tendances et évaluer les progrès réalisés dans la coopération internationale pour le développement*, aux niveaux des stratégies, des politiques et des financements; pour *promouvoir une plus grande cohérence* parmi les activités de développement des différents acteurs et *renforcer le lien normatif-opérationnel* dans le travail des Nations Unies.

Le forum doit aussi promouvoir la coopération internationale pour le développement pour avancer vers la réalisation des objectifs internationaux agréés en matière de développement durable, parmi lesquels les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et promouvoir le dialogue entre les différents acteurs afin de déterminer comment soutenir de façon efficace ce processus.

Depuis sa création en 2007, le Forum s'est établi comme une plateforme pour le dialogue politique international sur la quantité de l'aide, sa qualité et son efficacité ainsi que sur la cohérence des politiques. Les Etats membres, les organisations non-gouvernementales, les parlementaires, les collectivités locales et le secteur privé peuvent y échanger les enseignements tirés des différentes expériences visant à renforcer les résultats de la coopération pour le développement en matière de progrès vers les OMD.

Le FCD de 2010 a contribué aux préparatifs de la réunion de haut niveau de l'assemblée générale des Nations Unies sur les OMD, en Septembre 2010. Lors de cette réunion, les Etats membres ont encouragé « le Forum pour la coopération pour le développement, en tant que chef de file pour le système des Nations Unies, à poursuivre dans la voie qu'il s'est tracée pour examiner dans leur globalité les questions relatives à la coopération internationale pour le développement, avec la participation de toutes les parties prenantes ». Le forum a permis aux différents groupes d'acteurs d'exprimer leur position. Sur cette base, il a identifié de bonnes pratiques et des « standards » pour augmenter l'aide et l'attribuer entre les différents pays et secteurs, ainsi que pour promouvoir la cohérence des politiques autour des objectifs du développement, pour assurer la responsabilité mutuelle entre bailleurs de fonds et pays programme et pour maximiser l'impact de l'aide sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le prochain FCD se tiendra mi-2012. Afin de préparer ce Forum, un Symposium de haut-niveau et des études analyseront la coopération pour le développement, afin d'augmenter sa quantité, améliorer sa qualité et maximiser son impact sur la réalisation des objectifs nationaux et internationaux.

## II. Le Symposium de haut niveau du Mali

### Contexte et Objectifs

Le symposium de Mali est la première rencontre préparatoire pour le FCD de 2012. Il aura lieu à un moment où les perspectives de reprise économique mondiale restent incertaines, et où les niveaux record atteints par les prix de la nourriture et du pétrole provoquent des troubles dans certaines régions, et où l'impact du changement climatique commence à se faire sentir. Les citoyens les plus pauvres continuent à être affectés le plus sévèrement par ces défis, qui retardent les progrès vers les OMD. Ceci est particulièrement le cas au fait que la coopération pour le développement stagne – et risque de chuter – après plusieurs années de vive croissance.

Le paysage de la coopération internationale pour le développement continue de changer rapidement, avec une diversification des approches de coopération employées par les différents acteurs. Des engagements internationaux clés ont été pris pour augmenter la quantité et la qualité de la coopération pour le développement – notamment le Consensus des Nations Unies à Monterrey en 2002 et le Sommet Mondial des Nations Unies en 2005 – où le FCD a été créé. La déclaration de Paris de 2005 sur l'Efficacité de l'Aide et l'Agenda d'Action d'Accra en 2008 lancèrent un processus majeur pour améliorer l'efficacité de l'aide sous les auspices du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE. Mais ces processus n'ont pas toujours produit les effets attendus ni pris en compte les préoccupations de tous les acteurs. Ceci indique la nécessité d'élargir l'agenda pour la « qualité de l'aide » en s'assurant qu'il développe les capacités nationales, réduise les conditionnalités et augmente la responsabilité mutuelle sur les engagements pris ; et reflète les meilleures pratiques de tous les pourvoyeurs de coopération pour le développement, y compris les pays en développement et les organisations de la société civile.

Ces questions seront au cœur du Symposium du Mali. Il facilitera un débat technique entre les gouvernements et autres acteurs sur comment exploiter les solutions qui ont été testées aux niveaux national et international, pour améliorer la qualité de la coopération pour le développement et augmenter son impact sur les objectifs de développement nationaux et internationaux, avec l'objectif ultime de montrer que « l'aide marche ». Le symposium facilitera un dialogue ouvert, structuré et interactif sur les questions suivantes:

- Comment l'aide peut-elle atteindre des résultats de développement de manière efficace et comment ceci peut-il être mesuré ;
- Identifier comment l'appropriation nationale d'un tel processus pourrait assurer des résultats durables ;
- Se mettre d'accord sur les façons d'améliorer la qualité et les résultats de la coopération pour le développement en faveur des pays les moins avancés ; et faire des propositions pour étudier et renforcer les mécanismes existants de responsabilité mutuelle ; ce qui devrait contribuer à la quatrième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés devant se tenir à Istanbul (PMA IV);
- Réfléchir à comment la **responsabilité au niveau national** entre bailleurs de fonds, pays programmes et autres acteurs peut améliorer les résultats et l'impact sur la vie des citoyens les plus pauvres ;
- Analyser les leçons qui peuvent être tirées du secteur de l'éducation pour obtenir de meilleurs résultats à travers un plus haut degré de responsabilité.

Les recommandations du Symposium de Bamako informeront les préparations du FCD de 2012. Elles contribueront aussi à brève échéance à la Conférence sur les PMA-IV qui se tiendra du 9 au 13 Mai à Istanbul, et à la Revue Ministérielle Annuelle de Conseil Economique et Sociale des Nations Unies, qui se concentrera sur l'éducation en Juin 2011. De plus, les discussions au sujet de l'appropriation nationale, des résultats et de la responsabilité mutuelle entre bailleurs de fonds et pays programmes contribueront à développer de nouvelles approches et idées, ce qui devrait contribuer aux préparations pour le Quatrième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide à Busan, République de Corée en décembre 2011.

## Participants et Organisation

Le Symposium de haut niveau sera l'occasion pour de hauts représentants des Gouvernements, des organisations multilatérales, de la société civile, des parlementaires et du secteur privé de toutes les régions du monde de s'engager dans un dialogue. Des documents de séance pour la réunion, un projet d'agenda et une note logistique sont accessibles sur le site internet d'ECOSOC (<http://www.un.org/en/ecosoc/newfunct/pdf/>).

Le Symposium sera une réunion de deux jours, composée de trois sessions de fonds. Chaque session (durant de 3 h à 3.30h) consistera en un ou deux débats interactifs, qui seront introduits par trois panelistes (intervenant de 7 à 10 minutes chacun). Dans certaines des sessions, les discussions plénières seront suivies de tables rondes afin de faciliter les échanges entre les participants gouvernementaux et les participants non-gouvernementaux. ***Cet aide mémoire contient une introduction pour chacune de ces sessions ainsi que les questions clés pour les discussions plénières et tables rondes.***

L'après-midi de la seconde journée sera consacrée à des sessions de travail pour des discussions approfondies au sein de trois groupes d'acteurs: bailleurs de fonds du CAD et organisations multilatérales, Groupe des 77 et la Chine, et acteurs non-gouvernementaux. Des questions clés pour les discussions dans ces sessions de travail seront distribuées aux participants lors du symposium.

Les discussions devraient être informelles, interactives et franches tout au long du Symposium, et il n'est pas prévu que des discours ou déclarations soient lus.

### **Contacts for further information:**

Marion Barthélemy  
Chief, Development Cooperation Policy Branch  
Office for ECOSOC Support and Coordination  
Department of Economic and Social Affairs  
United Nations  
Tel: +1 212 963 4005  
Fax: +1 212 963 2812  
Email: [barthelemy1@un.org](mailto:barthelemy1@un.org),

Thomas Boehler  
Office for ECOSOC Support and Coordination  
Department of Economic and Social Affairs  
United Nations  
Tel: +1 917-367 9452  
Fax: +212 963 2812  
Email: [boehler@un.org](mailto:boehler@un.org)

## **SESSION 1:**

# **RENFORCER LES RESULTATS DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT**

Malgré des progrès importants vers la réalisation des objectifs de développement national et des OMD, ces derniers ne seront pas atteints d'ici 2015. Bien que la lenteur des progrès vers les OMD soit en grande partie due au retard pris sur les quantités d'aide promises, d'autres actions peuvent être entreprises pour augmenter les résultats des flux d'aide actuels en termes d'OMD. Cette session se concentrera sur deux des aspects de la façon dont la coopération pour le développement pourrait produire des résultats durables en termes de développement : (i) comment définir, surveiller et évaluer les résultats de l'aide en termes de développement et leur efficacité; et (ii) comment maximiser l'appropriation nationale de manière à ce que les résultats soient plus durables.

### **Dialogue Thématique A: Obtenir et démontrer les résultats de la coopération pour le développement**

La question de maximiser les résultats de la coopération pour le développement a été au centre des débats depuis avant le Consensus de Monterrey adopté par les Nations Unies. Elle a toutefois pris une importance accrue dans le contexte récent de la crise économique, et de la nécessité de démontrer les résultats de l'aide pour maintenir le soutien politique des contribuables dans les pays bailleurs de fonds. Le symposium vise ainsi à préparer le terrain pour montrer que l'aide « marche ». Il pourrait aussi renforcer les capacités des citoyens pour surveiller les programmes et projets financés par la coopération pour le développement.

Tout en ayant approuvé des buts communs liés aux OMD, les bailleurs de fonds et les bénéficiaires utilisent de nombreuses méthodes différentes pour définir et évaluer les résultats. Il y a trois volets principaux dans ce débat :

1. Certains mettent l'accent sur les effets positifs d'un déboursement rapide, efficace et durable de l'aide sur les objectifs du développement convenus au niveau international, parmi lesquels les OMD. Cette approche, qui met l'accent sur la réduction des coûts de transactions, est reflétée dans les accords mondiaux sur l'efficacité de l'aide et dans la mise en œuvre par de nombreux pays du Sud de projets rapidement achevés et à faibles coûts accompagnés d'un transfert de capacités et de technologies appropriées.
2. D'autres mettent l'accent sur les résultats quantifiables des projets de développement à court-terme - comme l'éducation ou la réduction de mortalité maternelle. Ces indicateurs ont été de plus en plus utilisés par les bailleurs de fonds bilatéraux, les banques multilatérales de développement, le système des Nations Unies et spécialement par les Fonds Mondiaux. En partie car ils veulent pouvoir attribuer des résultats à leurs propres projets, certains bailleurs de fonds expérimentent avec des méthodes de déboursement de l'aide « axées sur les résultats » ou de « paiements à la livraison » à travers lesquels les pays programmes reçoivent la coopération seulement après avoir produit des résultats.
3. Un troisième groupe met l'accent sur des résultats à long terme dans la perspective du développement durable. Ceci implique de mesurer les résultats par l'amélioration des droits, l'autonomisation et la gouvernance. Certains acteurs de la coopération pour le développement tels que les organisations non-gouvernementales et confessionnelles, et les fondations philanthropiques ont un avantage comparatif évident résidant dans leurs capacités à atteindre les populations marginalisées et à mesurer les progrès plus larges réalisés dans l'autonomisation.

Parallèlement il y a eu une tendance à discuter de "l'efficacité du développement" plutôt que de "l'efficacité de l'aide". Pour certains, ceci implique une intensification de la discussion sur comment l'aide peut être délivrée afin de maximiser les résultats sur les objectifs de développement convenus au niveau international- et comment améliorer le suivi et l'évaluation des résultats, particulièrement à travers les systèmes de Suivi-Evaluation (S&E) des pays en voie de développement. Cette approche est similaire à l'engagement prôné sur les résultats de l'aide (« Managing for results ») que les bailleurs de fonds et bénéficiaires signataires de la Déclaration de Paris ont pris. Pour d'autres, ceci implique moins de temps passé à discuter de

l'aide et plus de temps passé à discuter comment des résultats de développement peuvent être atteints à travers de multiples autres sources de financement et par les efforts des pays en développement<sup>1</sup>.

Le but du premier débat du symposium est d'explorer comment la coopération pour le développement peut maximiser la durabilité et l'efficacité des résultats en termes de développement. Les participants sont invités à débattre d'exemples pratiques quant à la façon dont ils définissent et évaluent les résultats, pour mettre en lumière les leçons qui peuvent en être tirées.

Les questions suivantes devraient être adressées:

- (i) Quels sont les résultats les plus importants pour maximiser un développement durable de long terme mené par les pays?
- (ii) Quelle est la meilleure manière de définir des approches de suivi et d'évaluation pour évaluer la contribution de la coopération pour le développement aux résultats de développements ?
- (iii) Quel est la contribution de "l'efficacité de l'aide" (c-a. modalités efficaces de la coopération pour le développement) aux résultats en termes de développement ?
- (iv) Quelle est la meilleure façon d'assurer le rapport « cout-efficacité » de la coopération pour le développement sans amoindrir sa contribution à un développement durable mené par les pays ?

## **Dialogue Thématique B: Renforcer l'impact et le rendre durable : le rôle de l'appropriation nationale et des différents intervenants**

Les résultats du développement (y compris ceux produits par la coopération pour le développement) ne peuvent être durables et à long terme seulement si leur définition, poursuite et évaluation sont guidées – et pas seulement appropriées- par le pays programme lui-même. Ceci veut dire qu'il doit être laissé à chaque pays- au gouvernement comme aux acteurs nationaux et citoyens autonomisés- l'espace de définir ses propres indicateurs de résultat grâce à des stratégies nationales de développement élaborées lors de larges consultations. Il est aussi essentiel de développer chez les gouvernements et les organisations non-gouvernementales la capacité de mettre en œuvre, suivre et évaluer les résultats. Une capacité nationale de S&E supérieure pourrait aussi encourager une coopération plus flexible telle que l'appui général budgétaire ou sectoriel.

Afin de faciliter un développement qui soit guidé par les pays en développement, les donateurs devraient évaluer la performance en se basant sur ces cadres, réduire ou éliminer les politiques de conditionnalités pour libérer « un espace politique » pour les pays en développement, aligner leur assistance afin de soutenir les priorités et objectifs nationaux et sectoriels, et participer à des exercices de contrôle et d'évaluation nationaux plutôt que de mettre en place leurs propres approches.

Les objectifs du développement convenus au niveau international ont tous souligné la nécessité de renforcer l'appropriation nationale en réduisant les politiques et procédures de conditionnalités afin de maximiser l'espace pour le « leadership » national de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des stratégies de développement nationales. Toutefois, malgré les efforts des pays programmes pour élargir le dialogue national et ceux des pourvoyeurs individuels de coopération pour le développement pour rationaliser leurs conditionnalités, de nombreux analystes voient relativement peu de progrès dans ces deux domaines.

Certains donateurs continuent à répartir l'aide en se basant sur des mécanismes pour évaluer la performance de pays programmes qui n'ont pas le soutien des pays programmes eux-mêmes, à établir de multiples conditionnalités concernant les politiques et les procédures détaillées sur comment la coopération devrait être utilisée. Celles-ci entraînent des retards dans le déboursement de l'aide, rendant l'assistance plus imprévisible et rigide. D'autres ont fortement réduit leurs conditionnalités, exigeant seulement l'existence de solides stratégies de développement et systèmes de gestion des finances publiques et le respect des accords internationaux sur les droits de l'homme et la démocratie, mais approuvent encore des politiques harmonisées de conditions dans le cadre de l'appui budgétaire multi-donneurs et des matrices de politique sectorielle. D'autres (notamment l'UE) se sont tournés vers des conditionnalités basées sur les résultats -un système où l'aide est déboursée en fonction de résultats du développement visibles.

---

<sup>1</sup> This will NOT be discussed in the Mali symposium, because the second preparatory symposium for the 2012 DCF (October 2011 in Luxembourg) may focus on how to maximize the impact of aid by leveraging other development financing and domestic resources.

Dans de nombreux cas, l'information sur les conditionnalités n'est pas disponible- mais des initiatives pour la transparence de l'aide visent à changer cela. Il n'existe pas non plus de consensus sur comment avancer pour fortement réduire les conditionnalités et accroître l'espace de leadership national.

L'emploi continu de conditionnalités peut aussi négliger et amoindrir les systèmes nationaux et démocratique de surveillance et de responsabilité. Certains fournisseurs de coopération et gouvernements bénéficiaires sont donc en train de tenter de concentrer leurs financements sur le renforcement de l'appropriation et de la participation nationale au développement- spécialement pour les parlementaires, les organisations de la société civile et les communautés les plus pauvres- pour compenser et contrebalancer l'influence accablante des conditionnalités des fournisseurs. Toutefois, les meilleures pratiques dans ce domaine- comment promouvoir la participation sans porter atteinte au leadership national – demeure incertaine.

Ce dialogue thématique adressera par conséquent les questions suivantes :

- (i) Comment l'allocation de l'aide basée sur la performance ; les conditionnalités et les cadres d'évaluation des performances peuvent ils être réformés et réduits de manière bien plus importante afin de renforcer le leadership national et assurer des résultats de développement plus durables ?
- (ii) Quelles sont les meilleures pratiques pour les pays programmes (parfois avec l'assistance des donateurs) dans l'amélioration du leadership national à travers de meilleurs définitions, suivis et évaluations des résultats ?
- (iii) Quelles sont les meilleures pratiques pour les donateurs dans l'utilisation des cadres nationaux de Suivi & Evaluation ?
- (iv) Quelles sont les meilleures pratiques pour les pays programmes (parfois avec l'assistance des donateurs) dans l'élargissement de consultations au niveau national sur la conception, le suivi et l'évaluation des résultats du développement ?
- (v) Quels indicateurs pourraient être utilisés pour surveiller le progrès dans ce domaine ?

**SESSION 2:**  
**UNE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT RESPONSABLE DANS LES PAYS**  
**LES MOINS AVANCES :**  
**PROMOUVOIR DE MEILLEURS RESULTATS ET RENFORCER L'IMPACT**

La communauté internationale a depuis longtemps convenu que la coopération pour le développement est une source particulièrement vitale de financement pour le développement dans les Pays les Moins Avancés (PMAs), ainsi que dans d'autres pays ayant des besoins particuliers en matière de développement comprenant des pays post-conflits, des pays insulaires en voie de développement et Pays Enclavés. Pour cette raison, les donateurs se sont engagés à consacrer une certaine partie de leur PIB à l'aide à ces pays, et à délier leur aide pour la coopération en matière de développement.

Toutefois, le *document de séance 2* (un rapport spécial préparé pour le FCD sur la coopération en matière de développement pour les PMAs) montre que ces objectifs n'ont pas été atteints, et que de nombreux PMAs demeurent objectivement insuffisamment aidés. Ce document analyse aussi comment la coopération pour le développement aux PMAs est souvent fournie d'une façon qui limite son impact à long terme sur leur développement. Cela est dû aux limitations de l'aide, un alignement trop limité avec les plans de développement nationaux, l'imprévisibilité de l'aide, un faible renforcement des capacités, une utilisation trop rare des systèmes nationaux en canalisant plutôt l'aide à travers des structures séparées, la fragmentation des donateurs/projets, et la persistance de conditionnalités sur les politiques ou procédures y compris l'aide alimentaire et de la coopération technique liées.

Le document examine la nécessité de prendre en compte les caractéristiques des différents PMAs, et montre que les PMAs recevant les montants les moins prévisibles d'aide, ainsi que la coopération de moindre qualité sont ceux qui ont le plus besoin de coopération de bonne qualité. Ceci s'applique aux pays émergents de conflits, ayant des systèmes plus faibles et devant faire face à de multiples enjeux liés à la consolidation de la paix et au renforcement de l'Etat. Une coopération de mauvaise qualité dans ces pays amoindrit les chances d'un redressement national et les processus politiques nécessaires pour renforcer l'Etat. De même que l'a souligné le g7+ (un forum indépendant de pays « fragiles » et touchés par des conflits), ceci veut dire que la quantité et la qualité de la coopération doivent être améliorées d'autant plus vite dans de tels pays pour encourager le développement de systèmes nationaux plus solides et leur utilisation.

Certains PMAs ont établi des cadres pour assurer la responsabilité de leurs donateurs et envers eux, où les résultats de la coopération pour le développement sont surveillés et étudiés annuellement. Mais dans de nombreux autres PMAs, il n'y a eu pratiquement aucun progrès sur le développement de telles relations de responsabilité mutuelle. De plus, il n'existe pas de système de surveillance pour le progrès dans la qualité de l'aide aux PMAs (à part les objectifs des deux programmes d'action de Bruxelles).

La quatrième conférence des Nations Unies sur les PMAs devant se tenir à Istanbul du 9 au 13 mai 2011 adoptera un programme d'action incluant des engagements en matière de coopération pour le développement. Les Nations Unies en coopération avec le CAD organisent un événement spécial sur ces questions. Cet événement s'inspirera directement des conclusions du symposium de Bamako sur la coopération pour les PMAs. Le but est d'assurer qu'un maximum d'efforts soit fait pour améliorer la qualité et l'impact de la coopération pour le développement via les mécanismes de surveillance et suivi du programme d'Istanbul.

Dans ce contexte, et du fait que les PMAs – comparés aux autres pays en développement, reçoivent une aide de moindre qualité et sont moins à même de tenir leur donateurs responsables sur leurs engagements, le *document de séance 1* décrit une proposition visant à assurer la surveillance des engagements sur la quantité et la qualité de la coopération pour le développement. Un tel cadre se baserait sur les engagements pris à Monterrey (conférence des Nations Unies sur le financement du développement), Bruxelles (conférence sur les PMAs) et les cibles établies au niveau national par les PMAs. Il est également considéré d'inclure les cibles

de la Déclaration de Paris et du programme d'action d'Accra. Cette proposition éviterait de dupliquer les autres efforts de surveillance et de suivi en se basant sur eux.

Les participants devraient se pencher sur les questions suivantes:

- (i) Quelles mesures devraient être prises de manière urgente pour accroître la quantité et la qualité de la coopération pour le développement en faveur des PMA?
- (ii) Quelles pourraient être les caractéristiques d'un cadre mondial de responsabilité mutuelle sur les questions liées à la coopération pour le développement entre les PMA et leurs bailleurs de fonds? Quelles devraient en être les éléments et cibles clés ?
- (iii) Comment la surveillance des progrès réalisés dans le contexte de ce cadre de responsabilité mutuelle pourrait elle être structurée et organisée afin d'éviter les doubles emplois avec les efforts existants ?



## **SESSION 3: RESPONSABILITE POUR LES RESULTATS : LES DEFIS AUX NIVEAUX NATIONAL ET SECTORIEL**

Comme il a été réaffirmé au Sommet des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) de 2010, la livraison responsable et transparente de la coopération au développement est d'une importance cruciale pour améliorer sa qualité et son efficacité dans la réalisation des résultats en termes de développement durable. Il est généralement admis qu'il y a eu peu de progrès dans le domaine de la responsabilité mutuelle sur les modalités et les résultats de la coopération au développement entre les destinataires et les pourvoyeurs de la coopération au développement au niveau national et sectoriel. Cependant, il y a des expériences et des leçons positives dans certains domaines nationaux et sectoriels.

L'objectif de cette session est de présenter des leçons apprises au niveau des pays et au niveau sectoriel sur la façon de modifier les comportements de la coopération au développement pour renforcer son impact sur le terrain. La discussion visera à examiner les messages clés / lignes directrices émanant de bonnes pratiques basées sur les efforts pour accroître les progrès vers une responsabilité mutuelle nationale plus effective, tel que décrite dans le document de séance 2.

### **Dialogue thématique A: Bonnes pratiques pour assurer la responsabilité mutuelle au niveau national : les facteurs clés**

Les mécanismes nationaux de responsabilité mutuelle sont ceux par lesquels les pays bénéficiaires tiennent les pourvoyeurs de coopération au développement responsables pour leur aide, et sont tenus eux-mêmes responsables pour les résultats dans le domaine du développement et de la gestion de l'aide. Pour améliorer l'impact en termes de développement, les discussions dans de tels mécanismes devraient porter non seulement sur l'efficacité de l'aide, mais aussi les résultats en termes d'OMD. Elle devrait aussi être étroitement liée aux processus qui assurent la communication des résultats de performance et de développement pour les citoyens.

Les mécanismes de responsabilité mutuelle semblent être différents dans chaque pays, parce que leur forums de coordination de l'aide et leurs structures de responsabilité entre le gouvernement et ses citoyens sont aussi différents. Cependant les différentes expériences mettent à jour quelques éléments essentiels pour assurer la responsabilité réciproque sur l'aide entre les pourvoyeurs de coopération au développement et les pays programmes :

1. une politique d'aide nationale définissant clairement les priorités du gouvernement bénéficiaire et de ses citoyens;
2. un cadre de suivi avec des objectifs clairs pour les chaque pourvoyeur de coopération pour le développement et le gouvernement bénéficiaire;
3. consultations annuelles menées par le gouvernement bénéficiaire, avec les donateurs au plus haut niveau;
4. des évaluations fréquentes sur les questions sectorielles ou thématiques, dont les résultats sont rapportés à des réunions annuelles de haut niveau;
5. participation des parties prenantes dans toutes les discussions (incluant le parlement, le gouvernement local et les organisations de la société civile);
6. Information exhaustive au niveau national sur la quantité et la qualité de l'aide apportée au gouvernement au moyen d'enquêtes et de bases de données nationales;
7. une capacité adéquate du gouvernement et d'autres organisations des parties prenantes (et parmi les pourvoyeurs de la coopération au développement) pour contrôler et analyser les progrès réalisés;
8. la pression parmi les pourvoyeurs, et la présence d'un nombre suffisant engagé à la responsabilité mutuelle;
9. la confiance mutuelle entre les pourvoyeurs et les bénéficiaires.

Une étude des mécanismes existant au niveau des pays entreprises par le secrétariat du FCD et le PNUD ont indiqué que les progrès dans le renforcement des mécanismes pour assurer la responsabilité des pourvoyeurs de coopération au développement et des pays programme sont très limités. Les donneurs ne sont pas suffisamment tenus responsables envers les pays bénéficiaires, alors que les gouvernements bénéficiaires sont

tenus responsables envers les donateurs au lieu de leurs propres citoyens. Les parlements, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes nationales clés – et les pourvoyeurs non-membres du Comité d'Aide au Développement (CAD)- ne sont pas encore suffisamment impliqués dans ce processus de responsabilité mutuelle. Toutefois, quelques pays ont des mécanismes solides de responsabilité mutuelle et des expériences positives à partager.

Ce débat présentera une vue d'ensemble sur les premiers résultats de l'enquête de l'ONU de 2011 sur la responsabilité mutuelle et les résultats de deux ateliers sous-régionaux africains sur la responsabilité mutuelle ainsi que l'échange de réflexions entre les fournisseurs de coopération, la société civile et les autres participants. Les questions suivantes seront discutées:

- (I) Quelles sont les caractéristiques clés des mécanismes de responsabilité mutuelle qui permettent de maximiser l'impact en termes de changement de comportement de la part des pourvoyeurs de coopération au développement et de renforcer l'appropriation nationale?
- (ii) Quels sont les facteurs politiques ou techniques déterminant la responsabilité mutuelle au niveau des pays?
- (iii) Quels sont les indicateurs clés qui doivent être inclus dans les cadres nationaux de la responsabilité mutuelle sur les engagements de l'aide et les résultats?
- (iv) Quels sont les principaux changements dans la qualité et de l'impact de la coopération au développement résultants de la responsabilité mutuelle?
- (v) Quelles sont les prochaines étapes importantes qui peuvent améliorer la responsabilité mutuelle entre les pourvoyeurs et les bénéficiaires au niveau national?

## **Dialogue thématique B: Une responsabilité renforcée pour de meilleurs résultats dans le domaine de l'éducation**

L'éducation est un secteur dans lequel, en théorie au moins, la responsabilité mutuelle est relativement forte. Tous les pays se sont engagés à réaliser les objectifs détaillés contenus dans les OMD. De surcroît, le programme pour l'éducation pour tous adopté à la conférence de Jomtien, en Thaïlande, en mars 1990, en particulier L'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA)<sup>2</sup>, donnent un cadre global pour assurer la responsabilité mutuelle sur les engagements pour l'éducation pour tous entre donateurs et pays programmes. Dans ce cadre, les pays programmes définissent des plans sectoriels pour atteindre les OMD (et reçoivent un soutien dans ce but) et les donateurs s'alignent sur ces plans. Il n'existe pas dans le domaine de l'éducation de fonds globaux verticaux sous sectoriels, tels ceux existant dans le domaine de la santé. Bien que ces instruments aient au début réduit l'appropriation nationale en donnant la priorité à des maladies spécifiques et en opérant en dehors des systèmes nationaux, ils ont mobilisé des quantités croissantes de ressources.

Dans la lignée de ces initiatives, il existe deux rapports majeurs – le *rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous* de l'UNESCO et le *School report* produit par la Campagne mondiale pour l'éducation. Ils permettent le suivi des progrès par les pays programmes et les donateurs aux niveaux national et mondial. Ces deux rapports sont indépendants et sont donc la source d'évaluations neutres essentielles.

Au niveau national, les pays récipiendaires ont créé des forums spécifiques pour débattre des progrès dans le domaine de la qualité de l'aide dans différents secteurs, y compris celui de l'éducation. Ils définissent des objectifs sectoriels sur la base des stratégies nationales dans le domaine de l'éducation. Ces forums ont la capacité de renforcer l'appropriation nationale au sens large et la responsabilité envers les citoyens, en particulier sur les modalités de l'aide. Ils ont permis de renforcer l'utilisation des approches sectorielles (Sector-Wide approaches – SWAPs) et du soutien direct aux budgets, donnant une plus grande flexibilité aux gouvernements dans la mise en œuvre de leurs plans sectoriels et de leurs budgets. Ils ont aussi encouragé une meilleure division du travail entre les donateurs, par le biais d'arrangements collectifs ou de délégation de responsabilité pour la coopération pour le développement ; ainsi qu'un usage renforcé des systèmes gouvernementaux de gestion des finances et de passation des marchés.

---

<sup>2</sup> Il s'agit d'une initiative majeure visant à aider les pays à atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) relatif à la réalisation de l'éducation primaire universelle (EPU) d'ici à 2015. Elle a été approuvée par le Comité du développement de la Banque mondiale comme « un processus susceptible de fournir rapidement et progressivement un soutien technique et financier aux pays qui ont adopté des politiques, mais risquent de ne pas atteindre l'objectif de l'enseignement primaire universel d'ici à 2015 »

En partie du fait de ces initiatives, les OMD liés à l'éducation ont connu un progrès important. Pourtant, de nombreuses préoccupations demeurent quant à la coopération pour le développement dans le domaine de l'éducation.

1. Le manque à gagner majeur de ressources comparé aux besoins liés à la réalisation des OMD sur l'éducation – que l'UNESCO estime à 16 milliards de dollars par an pour les pays à faible revenu.
2. L'insuffisance de l'aide dans le secteur de l'éducation dans les pays émergeant de conflits et les autres pays ayant des besoins particuliers en matière de développement.
3. Davantage d'efforts doivent être entrepris pour aligner l'aide dans le domaine de l'éducation avec les OMD dans ce domaine et les objectifs de l'Éducation pour tous. Une partie trop importante de l'aide dans le secteur de l'éducation est dépensée dans les pays pourvoyeurs de coopération, pour des bourses et des frais de formation.
4. Moins de la moitié de l'aide pour l'éducation est déboursée via les systèmes nationaux de gestion des finances publiques.
5. En dépit du nombre limité de bailleurs de fonds, la coordination des donateurs demeure un défi dans le domaine de l'éducation.
6. Dans certains cas où les gouvernements et donateurs ont des perceptions différentes des priorités clés des politiques nationales et du soutien dans ce domaine, les approches sectorielles (SWAPs) et les groupes de travail sectoriels demeurent dominés par les donateurs.
7. De nombreux mécanismes sectoriels au niveau national n'établissent pas de cibles solides ou détaillées pour les donateurs.
8. Dans de nombreux pays, les parlementaires, les organisations de la société civile, et autres donateurs ne participent aux mécanismes de responsabilité mutuelle dans le domaine de l'éducation.

Dans des secteurs spécifiques tels que l'éducation, les progrès réalisés en terme de responsabilité mutuelle entre donateurs et bénéficiaires, n'ont pas été, analysés de manière adéquate. Le lien entre de tels mécanismes de responsabilité mutuelle et les résultats de la coopération pour le développement doivent être mieux étudiés. Cette session sera l'occasion pour les acteurs du développement de discuter des stratégies qui ont déjà été utilisées globalement et dans les pays et d'en tirer des leçons positives pour identifier les meilleures pratiques qui peuvent être utilisées dans d'autres secteurs, ainsi que des leçons négatives pour pouvoir y remédier et maximiser les résultats pour l'éducation. Les questions spécifiques à être adressées lors de cette session seront :

- i. Quels ont été les succès et les échecs des mécanismes de responsabilité globaux tels que le *rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous* et le *School Report de la Campagne mondiale pour l'éducation* ? Comment pourraient-ils être améliorés et quelles structures pourraient permettre d'en faire des instruments pour tenir les bailleurs de fonds et les récipiendaires responsables dans le domaine de la coopération pour l'éducation ?
- ii. Quelles leçons positives et négatives clés peuvent être tirées des cadres de responsabilité mutuelle dans le domaine de l'éducation ? Quel genre d'objectifs devrait être défini pour assurer la responsabilité des donateurs et des récipiendaires ? Quels sont les facteurs qui ont permis à ces mécanismes de responsabilité mutuelle de mener à des changements dans les approches des donateurs et des récipiendaires et de produire de meilleurs résultats aux niveaux national et international ?
- iii. Comment est-ce que la participation des donateurs et des acteurs non-gouvernementaux peut-elle être élargie aux niveaux national et international ?
- iv. Comment les mécanismes de responsabilité mutuelle peuvent-ils renforcer leurs efforts pour répondre aux besoins spécifiques des pays à faible revenu affectés par des conflits, pour lesquels la situation quant aux objectifs de l'éducation pour tous est la plus alarmante ?